

# Faut-il croire au médicament antialcoolisme ?

**SANTÉ.** Le professeur de médecine Olivier Ameisen tient aujourd'hui une conférence à l'hôpital Cochin, à Paris. Il présentera les mérites du médicament baclofène, un remède qui permettrait de se désintoxiquer de l'alcool.

Ce n'est qu'une simple conférence, mais pour le professeur de médecine Olivier Ameisen et ses défenseurs hexagonaux, c'est une véritable révolution. Pour la première fois, ce professeur de cardiologie, qui milite depuis des années pour la reconnaissance de l'efficacité du médicament baclofène contre l'alcoolisme, est invité aujourd'hui dans l'un des plus grands hôpitaux de France, Cochin, situé à Paris, pour animer un débat scientifique sur le sujet.

Ce qu'il espère de cette journée ? « Que l'on informe enfin le public sur ce médicament et que l'on aide les dépendants à l'alcool à s'en sortir avec une méthode qui marche vraiment », résume celui qui, il y a dix ans, testait sur lui-même, avec succès, cette méthode de sevrage. Au départ, ce produit est prescrit... pour soigner les torticolis. D'ici quelques semaines, le docteur Ameisen ouvrira carrément une



Olivier Ameisen.

(DR)

listes. » Pour l'instant, ce médicament ne dispose pas d'une autorisation de



C'est en 2008 que le grand public découvre pour la première fois sa thèse explosive. Dans «le Dernier Verre», un livre-témoignage, le cardiologue raconte comment, alors qu'il est fortement dépendant à l'alcool depuis dix ans, il a réussi à décrocher en s'administrant à hautes doses, et sur le long terme, une molécule utilisée depuis les années 1970 comme relaxant.

Du jour au lendemain, alors qu'il a tenté en vain toutes les autres méthodes, il décroche de l'alcool et ceci sans aucune difficulté. Aux États-Unis, ses thèses attirent l'attention des spécialistes. Il est invité dans les plus grandes universités américaines pour expliquer le protocole qu'il a mis en place. En France, en revanche, l'accueil est beaucoup moins chaleureux. «J'ai été ostracisé par le lobby des addictologues qui savent que leurs méthodes sont inefficaces et qui ont peur de perdre leur job et de voir leurs centres de cure fermés, accuse Olivier Armeisen. Le baclofène est le seul traitement qui marche. Et il peut être administré par les médecins généra-

liment ou pédiatres. C'est grâce à une patiente qui avait lu un article dans la presse, raconte le professeur Bernard Granger, psychiatre, à l'origine de l'invitation d'Olivier Armeisen à l'hôpital Cochin. Je me suis renseigné, j'ai lu les documents existants et j'ai été très vite convaincu de l'intérêt de ce médicament contre l'alcoolisme.»

#### 100 000 Français ont recours à ce remède

En France, 100 000 personnes prennent du baclofène, mais impossible de savoir quels sont ceux qui l'utilisent contre l'alcool... ou pour soigner leur torticolis. Mais nombreux sont ceux qui ont décidé de ne pas attendre une AMM ou les résultats d'un essai clinique qui devrait commencer cette année pour le demander à leur médecin. Il existe même une association d'anciens alcooliques ayant stoppé leur addiction grâce au baclofène, militant pour une meilleure information concernant ce médicament ([www.baclofene.com](http://www.baclofene.com)). De plus en plus de praticiens répondent à la demande croissante des alcooliques, même s'il n'est



(LP) JOHANNA LANZERTOL

Selon la législation française, le baclofène est uniquement prescrit pour soigner les torticolis.

pas encore officiellement reconnu. «Des problèmes gastriques et une somnolence sont les seuls effets secondaires que j'ai constatés, rétorque Bernard Granger. Face aux risques que représente l'alcoolisme, les bénéfices du baclofène sont incontestables.» Une étude indienne indique toutefois que l'apparition de troubles psychotiques, survenus un mois après le début du traitement, a déjà été constatée. «Cela ne concerne que quelques patients et l'arrêt du médicament a stoppé les effets secondaires, conclut Olivier Armeisen. N'importe quel médicament possède des effets indésirables imprévus. A ce jour, le baclofène n'a pas fait un seul mort, contrairement à l'alcool.»

ALEXANDRA ECKENAZI

\* Denoël, 18 €.

## 45 000 décès en France, dus à ce fléau

Avec 45 000 décès en France, l'alcoolisme est la troisième cause de mortalité évitable en France après le tabac. Il s'agit donc d'un défi majeur en matière de santé publique. Mais, en l'état, le baclofène n'est pas reconnu par les autorités de santé. L'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé, consciente qu'une partie de la population en prend pour lutter contre l'alcoolisme, a édité en juin un point d'information indiquant qu'à ce jour le bénéfice de cette molécule n'est pas démontré et que ses effets secondaires à haute

dose sont inconnus. «En France, on autorise les médicaments dangereux, mais on interdit les médicaments utiles», s'énerve le professeur Olivier Armeisen, faisant référence à l'affaire du Mediator. Selon les médecins qui le prescrivent, le baclofène s'avère au contraire très efficace. Pour Renaud de Beaurepaire, chef du groupe hospitalier Paul-Guiraud à Villejuif (Val-de-Marne), ce médicament est «le seul traitement efficace d'une maladie mortelle».

AE

## ENVIRONNEMENT

# L'Etat s'opposera aux cultures d'OGM

«C'est en 2008 que le grand public découvre pour la première fois sa thèse explosive. Dans «le Dernier Verre», un livre-témoignage, le cardiologue raconte comment, alors qu'il est fortement dépendant à l'alcool depuis dix ans, il a réussi à décrocher en s'administrant à hautes doses, et sur le long terme, une molécule utilisée depuis les années 1970 comme relaxant. Du jour au lendemain, alors qu'il a tenté en vain toutes les autres méthodes, il décroche de l'alcool et ceci sans aucune difficulté. Aux États-Unis, ses thèses attirent l'attention des spécialistes. Il est invité dans les plus grandes universités américaines pour expliquer le protocole qu'il a mis en place. En France, en revanche, l'accueil est beaucoup moins chaleureux. «J'ai été ostracisé par le lobby des addictologues qui savent que leurs méthodes sont inefficaces et qui ont peur de perdre leur job et de voir leurs centres de cure fermés, accuse Olivier Armeisen. Le baclofène est le seul traitement qui marche. Et il peut être administré par les médecins généra-

semilles, une nouvelle clause de sauvegarde interdisant de fait toute culture de semence génétiquement modifiée dans l'Hexagone.

« Cette clause de sauvegarde s'appuiera notamment sur les dernières études sorties en 2009 et 2010, explique la ministre. Nous sommes notamment inquiets du fait que certains organismes qui ne sont pas ciblés par la toxine du maïs Mon 810 en sont quand même victimes.»

#### Des locaux de Monsanto occupés

Cette annonce du gouvernement fait suite à l'occupation hier matin, par une centaine de militants anti-OGM, d'un site de stockage de maïs génétiquement modifié appartenant à Monsanto et situé à Trèbes, dans l'Aude.

«L'Etat peut décréter rapidement un moratoire en se basant sur la loi qui prévoit la préservation des autres types d'agriculture, estime Christine, une agricultrice bio de l'Aveyron. On a démontré avec cette action que du maïs OGM est prêt à être distribué en France. C'est donc une course contre la montre, et il faut agir avant qu'il ne soit trop tard.»

Spécialiste des semences à la Confédération paysanne, Guy Kastler se réjouit de l'activation d'une nouvelle clause de sauvegarde avant fin février, mais réclame «une interdiction immédiate de cession des graines génétiquement modifiées pour éviter leur mise en culture» : «Monsanto est en train d'organiser la distribution de semences OGM dans les fermes et si

certain agriculteurs décident de semer de façon précoce, il sera ensuite impossible de distinguer un maïs OGM d'un autre.»

Déplorant «l'intrusion illégale et inadmissible» des militants écologistes sur son site de Trèbes, le porte-parole de Monsanto France explique de son côté que cette «usine de production à vocation internationale conditionne des semences qui peuvent être destinées à d'autres pays européens». «Monsanto n'a pas vendu de Mon 810 en France depuis presque cinq ans et il n'est pas question de proposer ces semences en France dans un futur proche, affirme Yann Fichet. Notre attitude ne changerait que si les agriculteurs le demandaient, et si le gouvernement français était d'accord.»

FRÉDÉRIC MOUCHON

## EN BREF

### ÉOLIEN

Le groupe espagnol Gamesa, un des leaders mondiaux de fabrication d'éoliennes, a annoncé hier avoir décroché un contrat de vente de deux parcs éoliens en France. Cet accord prévoit la construction d'un ensemble d'éoliennes à Aussac, dans la région Poitou-Charentes, et un autre à Belrain en Lorraine.

### ÉDUCATION

La communauté universitaire, réunie au sein du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (Cneser), une instance consultative, a rejeté hier le budget 2012, qui prévoit une hausse de 1,2 % des moyens de fonctionnement des universités, inférieure à l'inflation. Les moyens des universités doivent augmenter cette année de 25,2 M€ contre 78,4 M€ en 2011.